



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MEUSE

Direction des services du cabinet
Bureau de la Représentation de l'État
et de la communication interministérielle
pref-communication@meuse.gouv.fr

Bar-le-Duc, le 9 mai 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Manifestation de gilets jaunes à Bar-le-Duc

Plusieurs groupes de gilets jaunes annoncent depuis le début de la semaine sur les réseaux sociaux la tenue d'une manifestation à Bar-le-Duc ce samedi 11 mai.

Cette manifestation qui est susceptible de rassembler plusieurs centaines de personnes n'a, à ce jour, pas fait l'objet de déclaration auprès du préfet, obligation prévue à l'article L 211-2 du code de sécurité intérieure.

Aucun responsable ne s'est désigné pour garantir le respect des règles minimales de sécurité des participants à la manifestation.

En raison du risque de troubles à l'ordre public, un arrêté d'interdiction de manifester dans certaines rues du centre-ville de la commune a été pris par le préfet ainsi qu'un arrêté réglementant le port et le transport d'objets susceptibles d'être utilisés comme des armes.

Les coordonnateurs du mouvement sont invités à faire preuve de responsabilité dans le choix et la nature des actions entreprises.

Toute action susceptible de mettre en danger la sécurité, la santé des personnes, et de troubler l'ordre public fera l'objet d'une réponse.

Préfecture de la Meuse
Direction des services Cabinet
Bureau de la Représentation de l'État et de la Communication Interministérielle
pref-communication @meuse.gouv.fr
03 29 77 55 52 / 06 43 03 68 86